

**APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT ENPROCEDURE D'URGENCE
N°004/AONO/CA-
MRAIII/CIPM/BEC/2020 DU
06/04/2020 POUR L'EXECUTION
DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE
CLASSE A L'EP KODEK OURO ARDO
DANS LA COMMUNE
D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA
3ème DU DEPARTEMENT DU
DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-
NORD.**

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2020, le Maire de la commune d'Arrondissement de Maroua 3, Autorité Contractante (AC), lance pour le compte de la Mairie d'Arrondissement de Maroua III (Maître d'Ouvrage (MO)), un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP KODEK OURO ARDO dans commune d'Arrondissement de Maroua 3ème, du Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- La maçonnerie en fondation ;
- La maçonnerie en élévation ;
- La charpente et la couverture ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les voiries et réseaux divers

3. Coût prévisionnel

dix neuf millions (19 000 000) Francs CFA

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage (MO) est de trois (03) mois calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux. Ce délai comprend les périodes de pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

5. Allotissement

Lot unique

6. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations

après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

7. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEDUB, Exercice 2020, sur la ligne d'Imputation

Budgétaire : 54 15197016413132222 et Autorisation de Dépense : IV01522 pour un coût estimatif TTC de dix neuf millions (19 000 000) Francs CFA.

8. Consultation du dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès de Secrétariat de la Commune d'arrondissement de Maroua sise à Maroua, au numéro de téléphone : 6977722857.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat de la Commune d'arrondissement de Maroua l'il, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre de frais d'achat du dossier de Trente mille francs CFA (30 000) francs CFA à la Commune d'arrondissement de Maroua III.

10. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, au Secrétariat de la

Commune d'arrondissement de Maroua III, au numéro de téléphone : 697722857, BP : 04

situé^face à la préfecture de Maroua. auprès du point focal de la commune de Maroua Illème.Au

plus tard le 27/04/2020 14 heures, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°004/AONO/CA-MRAIII/CIPM/BEC/2020 DU 06/04/2020
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX
SALLES DE
CLASSE A L'EP KODEK OURO ARDO DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT
DE MAROUA
3ème DU DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEDUB
EXERCICE 2020

DELAIS D'EXECUTION : TROIS (03) MOIS

IMPUTATION : 54 15197016413132222

AUTORISATION DE DEPENSE : IV01522

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une Banque de premier Ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en Charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DA0, d'un montant de trois cent quatre vingt mille (380 000) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier d'Appel d'Offres

sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 27/04/2020 à 15 heures précises dans la salle des réunions de la Commune de Maroua III, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

13. Évaluation des offres

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;
- 2ème étape : Évaluation technique des offres administrativement conformes ;
- 3ème étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1. Critères éliminatoires

13.1.1. Pièces administratives

- Absence d'une pièce administrative ;
- Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le dossier administratif ;
- Fausse déclaration dans le Dossier Administratif ;

13.1.2. Offre technique

- a) Documents falsifiées ;
- b) N'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et ne figurant pas sur la liste des entreprises défaillantes établie par le Ministre des Marchés Publics » ;
- c) Non satisfaction, au moins, à trente-deux (32) critères essentiels sur quarante neuf (49).

13.1.3. Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conforme ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

13.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 49 critères essentiels cidessous ;

- a) Présentation sur 03 critères ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 13 critères ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur 11 critères ;
- d) La méthodologie d'exécution sur 10 critères ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 12 critères.

15. Attribution

Le Maire de la commune d'Arrondissement de Maroua lllème, Autorité Contractante (AC), attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications des prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables, auprès au Secrétariat de la Commune d'arrondissement de Maroua III, sise au numéro de téléphone : 697722857, BP : 04 dès publication du présent avis.

MAROUA le 06 Avril 2020

Le MAIRE

HAMIDOU SAÏDOU

**APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 003/AONO/CA-MRA
III/CIPM/BEC/2020 DU
06/04/2020 POUR L'EXECUTION
DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE
CLASSE A L'EP TAMBAJAM DANS**

LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA 3 DU DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME- NORD.

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2020, le Maire de la commune d'Arrondissement de Maroua 3, Autorité Contractante (AC), lance pour le compte de la Mairie d'Arrondissement de Maroua III (Maître d'Ouvrage (MO), un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe a l'EP TAMBAJAM dans commune d'Arrondissement de Maroua du Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- La maçonnerie en fondation ;
- La maçonnerie en élévation ;
- La charpente et la couverture ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les voiries et réseaux divers

3. Coût prévisionnel

dix neuf millions (19 000 000) Francs CFA.

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage (MO) est de trois (03) mois calendaires à compter de la date

de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux. Ce délai comprend les périodes de pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

5. Allotissement

Lot unique

6. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

7. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEDUB, Exercice 2020, sur la ligne d'Imputation

Budgétaire : 54 15197016413132222 et l'Autorisation de Dépense : IV01523 pour un coût estimatif TTC de dix neuf millions (19 000 000) Francs CFA.

8. Consultation du dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès de Secrétariat de la Commune d'arrondissement de Maroua 3ème sise à Maroua, au numéro de téléphone : 697 72 28 57.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat de la Commune d'arrondissement de Maroua III, dès publication du

présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre de frais d'achat du dossier de Trente mille franc CFA (30 000) francs CFA à la Commune d'arrondissement de Maroua III.

10. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels; conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous pli fermé, au Secrétariat de la Commune d'arrondissement de Maroua III, au numéro de téléphone ; 697 72 28 57, BP ; 04 ; situé face à la préfecture de Maroua, auprès du point focal de la commune de Maroua Illème. Au plus tard le 27/04/2020 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention :

***APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
003/AONO/CA-MRA III/CIPM/TBEC/2020 DU 06/04/2020
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX
SALLES DE
CLASSE A L'EP TAMBAJAM DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE
MAROUA
DU DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEDUB
EXERCICE 2020
DELAIS D'EXECUTION : TROIS (03) MOIS
IMPUTATION : 54 15197016413132222
AUTORISATION DE DEPENSE : IV01523***

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une Banque de premier Ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en Charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de trois cent quatre vingt mille (380 000) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée. par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 27/04/2020 à 15 heures précises dans la salle des réunions de la Commune de Maroua III, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

13. Evaluation des offres

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;
- 2ème étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes ;
- 3ème étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1. Critères éliminatoires

13.1.1. Pièces administratives

- Absence d'une pièce administrative ;
- Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le dossier administratif ;
- Fausse déclaration dans le Dossier Administratif ;

13.1.2. Offre technique

- a) Documents falsifiés ;
- b) N'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et ne figurant pas sur la liste des entreprises défaillantes établie par le Ministre des Marchés Publics » ;
- c) Non satisfaction, au moins, à trente-deux (32) critères essentiels sur quarante neuf (49).

13.1.3. Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conforme ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

13.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 49 critères essentiels cidessous ;

- a) Présentation sur 03 critères ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 13 critères ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur 12 critères ;
- d) La méthodologie d'exécution sur 10 critères ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 11 critères.

15. Attribution

Le Maire de la commune d'Arrondissement de Maroua IIIème, Autorité Contractante (AC), attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables, auprès au Secrétariat de la Commune d'arrondissement de Maroua III, sise au numéro de téléphone : 697 72 28 57 BP : 04 dès publication du présent avis.

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 12/AONO/CA-MRA III/CIPM/BEC/2020 DU 22/04/2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE A FADARE WALA NAGUE ET A BALAZA LAWAN DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA 3 DU DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME- NORD

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2020, le Maire de la Commune de Maroua III, Autorité Contractante (AC) Maître d'Ouvrage, lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, pour l'exécution des Travaux de Construction d'un forage a FADARE WALA NAGUE et à BALAZA LAWAN dans la Commune D'Arrondissement De Maroua 3ème, Du Département du Diamare, Région De L'Extrême-Nord

2. Consistance des prestation

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

Mobilisation générale ;

- Travaux de forage ;
- Equipement du forage ;
- Développement et essai de pompage ;
- Analyse et traitement de l'eau ;
- superstructure ;
- aspects socio-environnementaux ;
- labellisation.

3. Coût prévisionnel

SEIZE millions (16 000 000) Francs CFA

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage (MO) est de trois (03) mois calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux. Ce délai comprend les périodes de pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

5. Allotissement

Lot unique

6. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des forages et du Génie-Civil et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

7. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2020,

pour un coût estimatif TTC de SEIZE millions (16 000 000) Francs CFA.

8. Consultation du dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès de Secrétariat de la Commune d'arrondissement de Maroua 3ème

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat de la Commune d'Arrondissement de Maroua III, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre de frais d'achat du dossier de trente mille (30 000) francs CFA à la Commune d'arrondissement de Maroua III.

10. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, au Secrétariat de la Commune d'arrondissement de Maroua III, situé face à la préfecture de Maroua, auprès du point focal de la commune de Maroua Illème. Au plus tard le 12/05/2020 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°12/AONO/CA-MRA III/CIPM/BEC/2020 DU 22/04/2020
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE A
FADARE WALA NAGUE ET A
BALAZA LAWAN DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA 3ème
DU DEPARTEMENT DU
DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD
FINANCEMENT : FOND PROPRE DE LA COMMUNE EXERCICE 2020**

À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt

des offres ne seront pas reçues.

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une Banque de premier Ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en Charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DA0, d'un montant de trois cent vingt milles (320 000) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 12/05/2020 à 15 heures précises dans la salle des réunions de la Commune de Maroua III, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

13. Evaluation des offres

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;
- 2ème étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes ;
- 3ème étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1. Critères éliminatoires

13.1.1. Pièces administratives

- Absence d'une pièce administrative ;
- Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le dossier administratif ;
- Fausse déclaration dans le Dossier Administratif

13.1.2. Offre technique

- a) Documents falsifiés ;
- b) N'avoir pas abandonné un marché au cours des trois(03) dernières années et ne figurant pas sur la liste des entreprises défailiantes établie par le Ministre des Marchés Publics » ;
- c) Non satisfaction, au moins, à trente-deux (32) critères essentiels sur quarante-neuf (49).

13.1.3. Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conforme ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire

quantifié ;

d) Absence d'un sous-détail de prix ;

e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

13.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 49 critères essentiels ci-dessous :

a) Présentation sur 03 critères ;

b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 13 critères ;

c) Le matériel de chantier à mobiliser sur 12 critères ;

d) La méthodologie d'exécution sur 10 critères ;

e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 11 critères.

13. Evaluation des offres

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

□ 1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;

□ 2ème étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes ;

□ 3ème étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1. Critères éliminatoires

13.1.1. Pièces administratives

– Absence d'une pièce administrative ;

– Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le dossier administratif ;

– Fausse déclaration dans le Dossier Administratif

13.1.2. Offre technique

- a) Documents falsifiées ;
- b) N'avoir pas abandonné un marché au cours des trois(03) dernières années et ne figurant pas sur la liste des entreprises défaiillantes établie par le Ministre des Marchés Publics » ;
- c) Non satisfaction, au moins, à trente-deux (32) critères essentiels sur quarante-neuf (49).

13.1.3. Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conforme ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

13.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 49 critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur 03 critères ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 13 critères ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur 12 critères ;
- d) La méthodologie d'exécution sur 10 critères ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 11 critères.

15. Attribution

Le Maire de la commune d'Arrondissement de Maroua Illème, Autorité Contractante (AC), attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura

été évaluée la moins-disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables, auprès au Secrétariat de la Commune d'arrondissement de Maroua III, dès publication du présent avis.

MAROUA le 22 Avril 2020

Le MAIRE

HAMIDOU SAÏDOU

**APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 10/AONO/CA-MRA
III/CIPM/BEC/2020 DU
07/04/2020 POUR L'EXECUTION
DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UN BLOC D'HOSPITALISATION**

AUCSIDEDOUGOI DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA 3 DU DEPARTEMENT DU DIAMARE. REGION DE L'EXTRÊME-NORD

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'investissement Public, Exercice 2020, le Maire de la commune d'arrondissement de Maroua 3 Autorité Contractante (AC), lance pour le compte de la Mairie d'arrondissement de Maroua 3 (Maître d'Ouvrage (MO)), un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc d'hospitalisation au CSI de DOUGOI dans la commune d'arrondissement de Maroua 3 du département du Diamaré, région de l'Extrême-nord

2. Consistance des prestation

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Les travaux préparatoires
- Fondations
- Elévation
- Charpente-couverture-plafonnage
- Menuiserie bois et métallique
- Electricité

Peinture

VRD

Plomberie et sanitaire

3. Coût prévisionnel

Treize millions (13 000 000) Francs CFA.

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage (MO) est de trois (03) mois calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux. Ce délai comprend les périodes de pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

5. Allotissement

Lot unique

6. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

7. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le FEICOM, Exercice 2020, sur la ligne d'Imputation Budgétaire : et Autorisation de Dépense :..... pour un coût estimatif TTC de treize millions (13 000 000) Francs CFA.

8. Consultation du dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès de Secrétariat de la Commune d'arrondissement de Maroua 3ème sise

à Maroua, au numéro de téléphone : 697722857.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat de la Commune d'arrondissement de Maroua III, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre de frais d'achat du dossier de Trente mille franc CFA (30 000) francs CFA à la Commune d'arrondissement de Maroua III.

10. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, au Secrétariat de la Commune d'Arrondissement de Maroua II!, au numéro de téléphone : 697722857 ,BP : 04 situé face à la préfecture de Maroua, auprès du point focal de la commune de Maroua lllème. Au plus tard le heures, heure locale et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°10/AONO/CA-MRAIII/CIPM/BEC/2020 DU 07/04/2020
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC
D'HOSPITALISATION AU CSI DE DOUGOI DANS LA COMMUNE
D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA 3ème, DU DEPARTEMENT DU DIAMARE,
REGION DE L'EXTREME-NORD
FINANCEMENT : FINANCEMENT FEICOM
EXERCICE 2020
DELAIS D'EXECUTION : TROIS (03) MOIS
IMPUTATION :
AUTORISATION DE DEPENSE :**

À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une Banque de premier Ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en Charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DA0, d'un montant de deux cent soixante mille (260 000) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 28/04/2020 à 15 heures précises dans la salle des réunions de la Commune de Maroua Ill, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

13. Evaluation des offres

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;
- 2ème étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes ;
- 3ème étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1. Critères éliminatoires

13.1.1. Pièces administratives

- Absence d'une pièce administrative ;
- Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le dossier administratif ;
- Fausse déclaration dans le Dossier Administratif

13.1.2. Offre technique

- a) Documents falsifiées ;
- b) N'avoir pas abandonné un marché au cours des trois(03) dernières années et ne figurant pas sur la liste des entreprises défailiantes établie par le Ministre des Marchés Publics » ;
- c) Non satisfaction, au moins, à trente-deux (32) critères essentiels sur quarante-neuf (49).

13.1.3. Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conforme ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

13.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 49 critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur 03 critères ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 13 critères ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur 12 critères ;
- d) La méthodologie d'exécution sur 10 critères ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 11 critères.

15. Attribution

Le Maire de la commune d'Arrondissement de Maroua IIIème. Autorité Contractante (AC), attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables, auprès au Secrétariat de la Commune d'Arrondissement de Maroua III, sise au numéro de téléphone : 697722857 BP : 04 dès publication du présent avis.

MAROUA le 07 Avril 2020
Le MAIRE

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE
DEMANDE DE COTATION N°
001/DC/RC/CNG/CIPM/2020 DU
20/04/2020 POUR L'EQUIPEMENT
EN MATERIEL MEDICAL DANS LE
CENTRE DE SANTE INTEGRE(CSI)
D'OFFOUMOUNSELECK DANS LA
COMMUNE DE NGOUMOU,
ARRONDISSEMENT DE NGOUMOU,
DEPARTEMENT DE MEFOU AKONO,
REGION DU CENTRE**

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en oeuvre du Budget d'investissements publics/Exercice 2020, le Maire de la Commune de NGOUMOU, Autorité Contractante, lance un Avis de Consultation pour une Demande de Cotation pour l'équipement en matériel médical dans le centre de santé intégré(CSI) d'OFFOUMOUNSELECK dans la commune de NGOUMOU, Arrondissement de NGOUMOU, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre.

N° Lot	Désignation du projet	Montant Prévisionnel en Fcfa	Imputation
	EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICALAU CSI D'OFFFOUMOUNSELECK A OFFFOUMOUNSELECK	8 000 000	54 40 531 07 641170 2272 611

2. Consistance des prestations

La consistance de la fourniture, objet de la présente Demande de Consultation, porte sur l'équipement en matériel médical dans le centre de santé intégré (CSI) d'OFFFOUMOUNSELECK dans la commune de NGOUMOU en conformité avec les prescriptions du Descriptif de la Fourniture.

3. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison du matériel médical est de 60 jours calendaire. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service d'exécuter la livraison.

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine.

5. Financement

Les prestations objet du présent Dossier de Cotation sont financées par le Budget d'investissement public (BIP) Exercice 2020.

6. Acquisition du dossier

Le Dossier de Cotation peut être consulté et retiré aux heures ouvrables à la Mairie de NGOUMOU dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Ngoumou d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA.

7. Remise des offres

Les Offres, rédigées en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier de Cotation, seront déposées sous pli fermé à la Mairie de NGOUMOU, au plus tard le 13/05/2020 à 12 heures, heure locale et devront porter la mention:

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMENDE DE COTATION

«N°001/DC/RC/CNG/CIPM/2020

DU 20/04/2020 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DANS LE CENTRE DE SANTE INTEGRE(CSI) D'OFFOUMOUNSELECK DE LA COMMUNE DE NGOUMOU ARRONDISSEMENT DE NGOUMOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU AKONO, REGION DU CENTRE

FINANCEMENT : Budget d'Investissement Public, Exercice 2020
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

NB : Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

8. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra, joindre à ses pièces administratives une caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances, d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit :

N° Lot	Désignation du projet	Montant Prévisionnel en Fcfa	Montant de la caution de soumission (FCFA)
	EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CSI D'OFFOUMOUNSELECK A OFFOUMOUNSELECK	8 000 000	160 000

La caution devra rester valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les pièces administratives requises dont la caution de soumission devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la demande de Cotation.

Toute offre non conformément aux prescriptions de la présente Demande de Cotation sera déclarée irrecevable.

9. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 13/05/2020 à 13 heures précises dans la salle de délibération de la Mairie de NGOUMOU en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

10. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce administrative ;
- Non conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;
- Spécification technique non conformes ;
- Fausse déclarations ou pièces falsifiées ;

N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification ;
Sous détail des prix unitaires non conforme au modèle du dossier de consultation.

Critères de qualification

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères essentiels ci-après :

Présentation générale de l'offre——— Oui/Non

Chiffre d'affaire des trois dernières années———-Oui/Non

Solvabilité financière (Attestation de solvabilité délivrée par une banque de 1er ordre agréée par le MINFI)———-Oui/Non

Conformités des fournitures aux Spécifications techniques———Oui/Non

Planning de livraison———Oui/Non

Seuls les soumissionnaires qui auront remplis au moins 70% des critères de qualification ci-dessus verront leur offre financière examinée.

11. Attribution

A l'issue de la comparaison des offres financières, le Maire, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme à la Demande de Consultation.

12. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

13. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, à la Mairie de NGOUMOU (Service Technique au numéro de téléphone 655 598 278.

YAOUNDE le 17 Avril 2020

Le MAIRE

[Télécharger le DAO](#)

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 001/AONR/RC/CNG/CIPM/2020 DU 20/04/2020 POUR L'ELABORATION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS DE LA COMMUNE DE NGOUMOU: PHASE 1 : DIAGNOSTIC TERRITORIAL

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet le recrutement d'un consultant pour l'élaboration du diagnostic territorial dans le cadre du Plan d'Occupation des Sols de la COMMUNE DE NGOUMOU.

Le présent appel d'offres fait suite à l'appel à manifestation d'intérêt N°001/ASMI/MINHOU/2020 DU 08 JANVIER 2020 POUR L'ELABORATION DES DOCUMENTS DE PLANIFICATION URBAINE DANS CERTAINES COMMUNES DU CAMEROUN ET POUR L'ACTUALISATION DE L'ETUDE SUR LA LOI REGISSANT L'URBANISME AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE.

2. Consistance des prestations

Cette étude vise à élaborer le diagnostic territorial de la commune de NGOUMOU en vue de cadrer le développement de la Commune de NGOUMOU à travers une organisation des zones urbaines et à urbaniser, une protection des zones naturelles et une règlementation de l'occupation du sol pour un développement socio-économique et spatial harmonieux et durable. De manière spécifique, il s'agira pour le prestataire de :

- Actualiser la cartographie de base ;
- Faire un état des lieux assorti d'un bilan diagnostic de la situation actuelle ;
- Dégager la vision de la commune, les orientations stratégiques, les objectifs et axes de développement ;
- Produire un rapport diagnostic.

L'étude sera réalisée suivant les étapes ci-après :

- Etape 1 : Elaboration de la cartographie de base
- Etape 2 : Enquêtes de terrain, état des lieux et analyse diagnostic de la commune
- Etape 3 : Formulation de la vision, orientations stratégiques, objectifs et axes de développement

3. Coût prévisionnel

Le montant prévisionnel des prestations est estimé à cinquante millions (50 000 000) de FCFA.

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des études est de sept (07) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux candidats figurant sur la liste restreinte élaborée après appel à manifestation N°0001/ASMI/MINH DU/2020 DU 08 JANVIER 2020 POUR L'ELABORATION DES DOCUMENTS DE PLANIFICATION URBAINE DANS CERTAINES COMMUNES DU CAMEROUN ET POUR L'ACTUALISATION DE

L'ETUDE SUR LA LOI REGISSANT L'URBANISME AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE.

Il s'agit de :

N°	CONSULTANTS	ADRESSES
1	Gpt POLYGONE SARL/F.N&A CAMEROUN	BP: 33872 Yaoundé; Tél: 243 555 506
2	Gpt ENSERBAT TP/ENSERBAT SARL/URBANITY CONSULTING TP	BP :11 336 Yaoundé; Tél: 699 41 33 49/674 75 24 24
3	AGORA CONSULTING	BP : 6583 Yaoundé; Tél: 222 21 09 45/242 01 10 82
4	BREIT CONSULTING	BP :31 449 Yaoundé; Tél:677 11 14 85/677 11 14 87
5	Gpt ICE/ERA/CAFAD	BP : 13 183 Yaoundé; Tél:677 85 80 00/698 60 54 88

6. Financement

L'étude objet du présent Appel d'Offres est financée par le Budget d'Investissement Public (BIP) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, Exercice 2020.

7. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au à la Mairie de Ngoumou dès publication du présent avis.

8. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Mairie de Ngoumou, Service Technique, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de 50 000 (cinquante mille) FCFA payable à la Recette Municipale de Ngoumou.

Présentation des offres

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés chacun sous simple enveloppe dont :

Volume 1 : Pièces administratives ;

Volume 2 : Offre Technique ;

Volume 3 : Offre Financière.

Toutes les pièces constitutives des offres (Volumes 1, 2 et 3), seront placées dans un grand pli extérieur scellé portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en question.

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO, séparées par des intercalaires de couleur identique et reliées.

9. Remise des offres

Chaque offre, sous peine de rejet, sera rédigée en français ou en anglais, et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, et devra parvenir sous plis fermés, à la Mairie de Ngoumou, au plus tard le 13/05/2020 à 11 heures, heure locale. Elle devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N°001/AONR/RC/CNG/CIPM/2020 DU 20/04/2020

POUR L'ELABORATION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS DE LA COMMUNE DE NGOUMOU. PHASE 1 : DIAGNOSTIC TERRITORIAL

FINANCEMENT : BIP MINH DU, Exercice 2020

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou compagnie d'assurances agréé par le Ministère en charge des Finances (la liste figure dans la pièce 13 du DAO), dont le montant est fixé à Un million mille (1 000 000) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra

être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

11. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou toute autre autorité administrative (Gouverneur, préfet, sous-préfet, '), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées d'au plus trois (03) mois ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable et un délai de 48 heures accordé au(x) soumissionnaires(s) pour en produire.

12. Ouverture des plis

Elle se fera en deux temps ainsi qu'il suit :

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 13/05/2020 Au plus tard à 12 heures précises dans la salle de délibération de la Mairie de Ngoumou L'ouverture des offres financières sera faite au terme de l'analyse des offres techniques pour les soumissionnaires ayant obtenu une note technique au moins égale à 70 points sur 100 (70/100).

Seuls les soumissionnaires concernés peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

Absence ou non-conformité des pièces requises aux prescriptions du présent DAO après un délai de 48 heures

Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
Omission dans le bordereau des prix unitaires, d'un prix quantifié ;
Présence d'une information financière dans l'offre administrative ou technique ;
Note technique inférieure à 70/100.

Critères essentiels

Personnel Clé ———- 55 points ;
Références du consultant ———- 25 points ;
Matériel à mobiliser———- 05 points ;
Planning et méthodologie proposée ——— 15 points ;
Seules les soumissions dont les propositions techniques justifient d'une note supérieure ou égale à soixante et dix (70/100) seront éligibles à l'analyse des offres financières.

14. Attribution

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité ' coût (mieux disant) conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

La note globale finale N sera calculée par la combinaison pondérée des notes techniques et financières suivant la formule ci-après :

$$\text{Ng} = \underline{80 \times \text{Note technique (Nt)} + 20 \times \text{Note financière (Nf)}}$$

100

La note financière (Nf) est obtenue de la façon suivante :
Soit Fm le montant de la proposition la mieux disante, sa note financière sera prise égale à 100 points. Les notes des autres soumissionnaires calculées à partir de la note financière de la proposition la mieux disante sera obtenue par la formule :

$$\text{Nf} = \underline{100 \times \text{Fm}}$$

F

Fm = le montant de la proposition la mieux disante

F = le montant de la proposition considérée

Le soumissionnaire présentant la note finale la plus élevée sera déclaré adjudicataire du marché.

15. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

16. Renseignements complémentaires

– Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la mairie de Ngoumou, Service technique, aux heures ouvrables.

– Pour toute dénonciation de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

Additif de l'appel d'offres

Des additifs éventuels pourront être apportés au présent DAO en respect de la réglementation en vigueur.

YAOUNDE le 17 Avril 2020

Le MAIRE

AMVOUNA ATEMENGUI Jean-Baptiste Martin

[Télécharger le DAO](#)

AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT

**N° 01/AONO/C.MAK/CIPM/AI/2020,
DU 21/04/2020 POUR LA
CONSTRUCTION DE 06 (SIX)
FORAGES POSITIFS EQUIPES
D'UNE POMPE A MOTRICITE
HUMAINE DANS CERTAINES
LOCALITES DE LA COMMUNE DE
MAKENENE, ARRONDISSEMENT DE
MAKENENE, DEPARTEMENT DU MBAM
ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.
FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL
et MINEE – EXERCICE : 2020**

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public du MINDDEVEL, le Maire de la Commune de MAKENENE, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL) et du Ministère de l'Eau et de l'Energie (MINEE), un Appel d'Offre National Ouvert pour la construction de six (06) Forages positifs équipés de pompe à Motricité Humaine, répartis en trois lots (01, 02 et 03) dans certaines localités de la Commune de MAKENENE, Arrondissement de MAKENENE, Département du MBAM et INOUBOU, Région du Centre, exercice 2020.

Lot N°	Désignation du Projet	Localité	N° autorisation de dépense	Coût Projet TTC
01	Construction d'un forage positif équipé de PMH à MAKENENE Est 1	MAKENENE Est 1	IV04783	8 500 000
	Construction d'un forage positif équipé de PMH à MAKENENE Est 2	MAKENENE Est 2	IV04784	8 500 000
02	Construction d'un forage positif équipé PMH à TOWN WATER	TOWN WATER	IV04786	8 500 000
	Construction d'un forage positif équipé de PMH à NGOKOP	NGOKOP	IV04785	8 500 000
03	Construction de deux (02) forages positifs équipés de PMH à MOCK-Centre et au Marché Central de MAKENENE	MOCK-Centre et au Marché Central de MAKENENE	IV02398	17 000 000

TABLEAU 1 : COMPOSITION DES LOTS

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent la réalisation des prestations suivantes:

Installation du chantier ;

Études géophysiques et implantation ;

Foration ;

Équipement du forage avec le matériel et matériaux appropriés ;

Réalisation de la superstructure. L'aire de puisage doit avoir une pente d'au moins 7%

Développement, et essai de pompage par palier;

Prélèvement et analyse physico-chimique et bactériologique de l'eau dans un laboratoire agréé par le Ministre en charge de la Santé Publique ;

Fourniture et pose d'une pompe manuelle homologuée par le MINEE. Il est à noter que la pompe choisie doit être capable d'aspirer de l'eau à une profondeur de quarante (50m) mètres. Les tringles doivent être en inox. Et le choix de la pompe se fait uniquement après des essais de pompage positifs.

Réalisation du puits perdu ;

Formation de 02 agents de maintenance.

Animation et formation d'un comité de gestion

3. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de quatre (04) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres sont répartis en trois (03), lots voir tableau1). Aucun soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot.

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toutes les Entreprises de Travaux Publics de droit camerounais, justifiant des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations.

6. Financement

Le financement des prestations, objet du présent Appel d'Offres National Ouvert est assuré par les BIP MINDDEVEL et MINEE pour le compte de l'exercice 2020. Voir tableau ci-dessus pour numéros des autorisations des dépenses.

7. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté ou retiré aux heures ouvrables au Service de de la Passation des Marchés de la Commune de MAKENENE, porte N°102 sis à l'hôtel de ville de la Commune de MAKENENE, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de MAKENENE, porte N°102, sis à l'hôtel de ville de la Commune de MAKENENE, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de MAKENENE d'une somme de trente-quatre mille (34 000) F CFA non remboursable. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront, obligatoirement, se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : boîte postale, téléphone, fax, e-mail.

9. Remise des offres

Les Offres, établies en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires (un original et 06 copies marquées comme tels) devront parvenir au Service de la Passation des Marchés de la Commune de MAKENENE, porte N° 102 au plus tard le 22 MAI 2020 à 12 heures précises contre récépissé et devront porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°01/AONO/C.MAK/CIPM/AI/2020 Du 21/04/2020
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX (06) FORAGES POSITIFS
EQUIPES
DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE MAKENENE,
DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE. Lot N°'''
(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT) »

10. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission de trois cent quarante mille (340 000) francs CFA par lot établie par une banque de 1er ordre agréée par le Ministère des Finances (voir PIECE N° 12) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres ou une quittance de versement dans un compte de consignation au Trésor Public.

NB: les chèques bancaires mêmes certifiés ne sont pas acceptés.

Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux et en copies légalisées par les autorités compétentes et datant de moins de trois (3) mois.

11. Ouverture des plis

Elle sera effectuée le 22 MAI 2020 à 13h00 précises dans la salle des actes de l'Hôtel de ville de la Commune de MAKENENE. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du DAO.

12. Critères d'évaluation

1 Critères Eliminatoires:

- a) Dossier administratif incomplet ou pièces non conformes,
- b) Pièce falsifiée (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux).
- c) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- e) Non satisfaction, au moins, de 80% des critères essentiels ;
- f) Absence de caution pour soumission
- g) Non inscription du Conducteur des Travaux à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Rural (ONIGR).
- h) Offre financière incomplète ;
- i) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- j) Absence du sous-détail de prix.

– Principaux critères de qualification :

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base du système binaire avec un minimum, acceptable, de 80% de l'ensemble des critères essentiels pris en compte. Ces critères sont :

- a)- Capacité financières de l'entreprise ;
- b)- Organisation, méthodologie proposée, planning et délai d'exécution des prestations ;
- c)- Moyens humains et matériels à mettre en place pour l'exécution des prestations ;
- d)- Expérience du soumissionnaire dans le Bâtiment et Travaux Publics(BTP) et dans les prestations d'hydrauliques en milieu rural.

N.B: Seules les offres financières des soumissionnaires ayant obtenu une note technique au moins égale à 80 % de oui seront retenues pour la suite de la procédure d'adjudication.

Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement

et simplement rejetée; il en est de même pour toute offre non conforme au Règlement Particulier du présent Appel d'Offres.

13. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date fixée pour la réception des offres.

14. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat de la Commune de MAKENENE, (Point focale : 677 94 83 32).

YAOUNDE le 21 Avril 2020

Le MAIRE

NJATOU NGADEP Nazaire Brolin

[Télécharger le DAO](#)

D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002 / AONO/PU/CAY 5/CIPM/DU 17/04/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ECOLE PUBLIQUE DE NGOUSSO

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet les Travaux de

Réhabilitation de l'Ecole Publique de NGOUSSO. Lesdits travaux sont constitués d'un lot unique dont le montant prévisionnel est de VINGT CINQ MILLIONS CINQ (25 000 000) F CFA.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes :

Les travaux préparatoires;

Les travaux de peinture ;

3. Coût prévisionnel

le montant prévisionnel est de VINGT CINQ MILLIONS CINQ (25 000 000) F CFA.

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est de Trois (03) mois, dès notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées au Cameroun et spécialisées dans l'exécution des travaux de Génie Civil.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget de la CAY5 Exercice 2020 (crédit transféré du MINEDUB), imputation 54 15 197 01 641190 2222 426.

7. Consultation du dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu aux heures ouvrables au sein de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé V, au secrétariat général, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 35 000 (Trente-cinq mille francs CFA) payable à la Recette Municipale de Yaoundé 5.

8. Acquisition du dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres

peut être consulté et obtenu aux heures ouvrables au sein de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé V, au secrétariat général, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 35 000 (Trente-cinq mille francs CFA) payable à la Recette Municipale de Yaoundé 5.

9. Remise des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais et remis en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et Six (06) copies marqués comme tels devra être déposée, sur pli fermé, à la Mairie

de Yaoundé 5 au plus tard le 15 MAI 2020 à 14 heures précises et devra porter la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 002 / AONO/PU/CAY 5/CIPM/DU 17/04/2020
EN PROCEDURE D'URGENCE
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ECOLE PUBLIQUE DE
NGOUSSO

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »

10. Cautionnement provisoire

Les Offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire agréé par le Ministère des Finances et dont le montant est de 500 000 FCA (Cinq cent mille) FCFA. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du Marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Ouverture des plis

La Commission Interne de Passation des Marchés Publics de Yaoundé 5 procédera à l'ouverture des plis en un (1) temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui

souhaitent y assister (à raison d'un (01) représentant par soumissionnaire), le 15 MAI 2020 à 15 heures précises dans la Salle des Actes de la Mairie de Yaoundé 5. Les représentants des soumissionnaires qui sont présents signeront une feuille attestant leur présence.

12. Critères d'évaluation

Après ouverture des Offres par la Commission Interne de Passation des Marchés, les plis déclarés recevables sont confiés à une Sous-Commission d'Analyse pour évaluation. L'évaluation permettra de sélectionner les offres administratives conformes et techniques aptes dont les montants corrigés permettront de retenir l'Offre la moins-disante.

1) Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires ont pour objet d'identifier et de rejeter les Offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le présent Dossier d'Appel d'Offres.

a) Critères éliminatoires portant sur l'offre Administrative
Absence ou non-conformité d'une pièce selon la liste donnée à l'article 13 du RGA0 ; Enveloppe extérieure portant l'identification du soumissionnaire ; Fausse déclaration ou pièces falsifiées ; Pièces justificatives légalisées par des autorités non habilitées.

b) Critères éliminatoires portant sur l'Offre Technique
Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
Dossier technique incomplet ;

c) Critères éliminatoires portant sur l'Offre Financière
Omission d'un prix quantifié dans l'Offre.

Sous Détail des Prix ne justifiant pas le montant de l'Offre.

d) Critère éliminatoire sur la notation

Le non-respect d'au moins trente (30) critères de qualification sur trente-neuf (39) entraîne l'élimination de l'Offre.

2) principaux critères essentiels

Les critères d'évaluation techniques des candidats se feront selon le système binaire (oui/non) des critères de qualification portant sur :

a) L'attestation de visite des lieux : 05 critères

b) Personnel : 11 critères

c) Matériel : 08 critères

d) Références : 05 critères

Méthodologie : 10 critères

13. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des Offres, délai au cours duquel l'Autorité contractante avisera de son choix les entreprises retenues.

14. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables à la Mairie de Yaoundé 5.

Toute tentative de corruption et fait de mauvaises pratiques devront être signalés par écrit ou message téléphonique au Ministre Délégué à la présidence de la République, Chargé des Marchés publics, avec copie au Président de la CONAC et au Maire de Yaoundé 5 B.P : 20 208 Yaoundé.

YAOUNDE le 17 Avril 2020

Le MAIRE

BALA Augustin

[Télécharger le DAO](#)

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 05/AONO/PU/CAY5/CIPM/2020 DU 17/04/2020 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LES QUARTIERS ABOM ET NGONA DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Yaoundé 5, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'éclairage public dans les quartiers ABOM et NGONA dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé V, Département du Mfoundi , Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent :

1-Travaux préparatoires

2-Equipements divers

3-Fourniture et pose lampadaires MAF 250W y compris toutes sujétions

3. Coût prévisionnel

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2020, pour un coût estimatif de vingt-cinq millions (25 000 000) de Francs CFA.

N°	ITINERAIRE	ENVELOPPE
i	Eclairage public dans les quartiers ABOM et NGONA de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé V	25 000 000

Le délai d'exécution est de trois (03) mois, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service prescrivant le début d'exécution de la prestation.

5. Allotissement

Cet avis d'Appel d'Offres n'a qu'un seul lot.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité de conditions, à toute entreprise exerçant au Cameroun et ayant des compétences avérées dans le domaine de l'électrification.

7. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2020, pour un coût estimatif de vingt-cinq millions (25 000 000) de Francs CFA.

N°	ITINERAIRE	ENVELOPPE
i	Eclairage public dans les quartiers ABOM et NGONA de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé V	25 000 000

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables, à la Mairie de Yaoundé 5 sise à Essos à côté

de l'Hôpital de la Caisse, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables dans les Services de la Commune Mairie de Yaoundé V, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme de quarante-deux mille cinq cent (42 500) francs CFA auprès de la Recette Municipale de Yaoundé V, représentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres.

10. Remise des offres

Les Offres rédigées en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tels devront être déposées à la Mairie de Yaoundé V, au plus tard le 15 MAI 2020 à 14 heures, heure locale et devront porter la mention

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N°05/AONO/PU/CAY5/CIPM/2020 DU 17/04/2020 POUR LES TRAVAUX
D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LES QUARTIERS ABOM ET NGONA DE LA
COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V, DEPARTEMENT DU MFOUNDI,
REGION DU CENTRE**

11. Recevabilité des offres

Les Offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de cinq cent mille (500 000) Francs CFA délivrée par une Institution Financière agréée par le Ministre en charge des Finances.

La validité de cette caution sera de cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de dépôt des Offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois.

12. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 15 MAI 2020 à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans la Salle des Actes de la Mairie de Yaoundé 5 à partir de 15 heures, heure locale, en présence ou non des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

13. Critères d'évaluation

10.1 : Critère éliminatoire

10.1.1 Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ;
- b) Pièce falsifiée ;
- c) Absence ou non-conformité d'une pièce administrative et non régularisée dans les 48h
- d) Absence d'une caution de soumission

10.1.2 Offre technique

- a) Fausse déclaration;
- b) Non existence dans l'Offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- c) Non satisfaction, d'au moins, 75% des critères de la grille.

10.1.3 Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- c) Absence d'un Sous-Détail de Prix.

10-2 Critères essentiels

L'Offre technique de chaque soumissionnaire sera évaluée suivant une notation binaire sur les critères suivants :

- 1°- Présentation de l'Offre ;
- 2°- Capacité de préfinancement : accès à une ligne de crédit, ou autres ressources financières ;

- 3°- Prestations similaires réalisées ;
- 4°- Personnel ;
- 5°- Planning d'exécution des prestations.
- 6- Matériel d'exécution

La grille détaillée d'évaluation figure à l'Article 16.3 du RPA0.

Seules les Offres techniques qui auront obtenu au moins 75% de « oui » à l'issue de cette évaluation seront retenues pour la suite de la procédure.

14. Attribution

Le Marché est attribué au soumissionnaire dont l'Offre techniquement qualifiée, est la moins disante.

15. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour le dépôt de ces dernières.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Yaoundé V.

Toute tentative de corruption ou fait de mauvaises pratiques devra être signalé par écrit et message téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République, Chargé des Marchés publics, avec copie au Président de la CONAC et au Maire de Yaoundé 5 B.P : 20 208 Yaoundé.

YAOUNDE le 17 Avril 2020

Le MAIRE

BALA Augustin

[Télécharger le DAO](#)

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 11_/AONO/CHC/HILTON/2020DU 21/04/2020 RELATIF AUX TRAVAUX D'INSTALLATION DES PORTES AUTOMATIQUES À L'ENTRÉE PRINCIPALE DU HILTON YAOUNDÉ CHC Financement : budget d'investissement HILTON YAOUNDE CHC exercice 2020, Imputation P2018/04

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Hilton Yaoundé CHC, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux d'installation des portes automatiques à l'entrée principale du Hilton Yaoundé CHC.

2. Consistance des prestations

Il s'agit de la mise en 'uvre et les prestations de :

démontage des équipements existants ;
fourniture et installation de deux portes automatiques tournantes à 3 vantaux de 3,6 mètres de diamètre y compris toutes suggestions ;
tests de fonctionnement et mise en service .

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Quatre-vingt trois millions quatre cent soixante-quinze mille (83 475 000) FCFA TTC.

4. Délai de livraison

Le délai est de neuf (09) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage des travaux.

5. Allotissement

Les travaux sont en un lot unique.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte au niveau national à toutes entreprises spécialisées dans des travaux de bâtiments et travaux publics.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement du HILTON Yaoundé CHC EXERCICE 2020, sur la ligne d'imputation budgétaire n° P2018/04.

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au service des Marchés Publics du Hilton Yaoundé CHC B.P. 11852, Tél.: 237 222 23 36 46, Fax : 237 222 22 32 10, (www.armp.cm) dès publication du présent avis et dans le quotidien « Cameroon Tribune ».

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu au service des Marchés Publics du Hilton Yaoundé CHC B.P. 11852, Tél. : 237 222 23 36 46, Fax : 237 222 22 32 10, (reservationsyaoundé@hilton.com) dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) FCFA, payable au compte spécial « CAS ' ARMP 335988 » ouvert dans toutes les agences de la BICEC.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service des Marchés Publics du Hilton Yaoundé CHC au plus tard le 12/05/2020 à 15H30 précises et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°_11_/AONO/CHC/HILTON/2020DU
21/04/2020

RELATIF AUX TRAVAUX D'INSTALLATION DES PORTES
AUTOMATIQUES À L'ENTRÉE PRINCIPALE DU HILTON YAOUNDÉ CHC
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de un million cinq cent mille francs (1 500 000) FCFA TTC et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,'), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances. Le support de publication habilité est le Journal des Marchés de l'ARMP (JDM) ;

NB : Aucune mention distinctive ne doit figurer sur l'offre. A cet effet les soumissionnaires sont priés de prendre toutes les dispositions y relatives.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 12/05/2020 à 16 heures 30 par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CHC au Hilton Yaoundé CHC.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'attention des Soumissionnaires est attirée sur le fait que la Commission de Passation des Marchés examinera de près les diverses composantes des offres et notamment les points suivants :

Critères éliminatoires

a) offre administrative :

absence de la caution de soumission;

b) offre technique :

fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

non-conformité aux spécifications techniques majeures (Origine des équipements, Diamètre intérieur, Nombre de vantaux)

absence de l'autorisation du fabricant ;

absence de fiches techniques ou prospectus;

absence de références du Maître d'ouvrage ou de l'entreprise en charge des travaux réalisés mentionnés par le personnel dans son offre ;

n'avoir pas satisfait au moins dix-sept (17) des vingt et un (21) critères essentiels ;

c) offre financière :

absence d'un prix unitaire quantifié ;
surface financière insuffisante (25 000 000 FCFA TTC Minimum).

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques et financières sera faite sur la base des critères essentiels suivants :

- a) présentation de l'offre : 2 critères ;
- b) expérience du soumissionnaire : [Références de l'entreprise en matière de fourniture et installation de portes automatiques ou coulissantes ou réalisations similaires (1ere et dernière pages des lettres-commandes) + Procès-verbal de réception correspondant aux prestations réalisées (minimum acceptable au moins quatre (04) références au cours des dix dernières années)] : 4 critères ;
- c) personnel [(copie certifiée conforme du diplôme + CV signé et daté par le titulaire, attestation de disponibilité, expérience du personnel d'encadrement)]: 6 critères ;
- d) moyens matériels et logistiques [(véhicules de liaison ou pick-up 4 x 4, disponibilité du matériel et des équipements essentiels)] : 2 critères ;
- e) attestation de visite du site signée sur l'honneur par le soumissionnaire : 2 critères ;
- f) méthodologie et organisation : 3 critères ;
- g) Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), complété, paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière : 1 critère ;
- h) Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière : 1 critère.

15. Attribution

Le Directeur Général Hilton Yaoundé CHC attribuera le Marché au soumissionnaire ayant présenté une offre financière évaluée la moins-disante, en incluant le cas échéant les remises proposées, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, ayant satisfait à 100% des critères

éliminatoires et au moins 80% des critères essentiels.

Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPA0).

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Technique et au service des Marchés du Hilton Yaoundé CHC B.P. 11852, Tél. : 237 222 23 36 46, Fax : 237 222 22 32 10, E-mail : emile.akono@hilton.com, reine.ngogwem@hilton.com. Une visite du site des travaux est prévue le 28/04/2020_ à 11h précises à la Direction Technique du Hilton Yaoundé CHC.

YAOUNDE le 21 Avril 2020
Le DIRECTEUR GÉNÉRAL
BESANÇON Julien